

Nouveau droit de la SA en pratique pour PME

10 novembre 2021 (formation en ligne, l'après-midi)

Public visé

- Dirigeants de PME
- Organes de révision
- Consultants
- Fiduciaires
- Conseillers
- Avocats

Contenu

- Nouvelles dispositions de la société anonyme (articles 620ss CO) axées sur la pratique des PME
- Un notaire partagera également ses expériences

Conditions-cadres

Pas de prérequis particuliers

Vos avantages

Vous connaîtrez

- Les dernières évolutions législatives en la matière à l'attention des PME
- Vous saurez
- Conseiller vos clients dans les choix à adopter

Responsables du séminaire

Alexandre Gachet, LL.M. (Genève), avocat, associé au sein de l'étude Kellerhals Carrard, Lausanne

Yanick Platel, Expert fiduciaire diplômé, Platel Conseil & Audit SA, Lausanne

Conférenciers

Alexandre Gachet, (voir ci-dessus)

Yanick Platel, (voir ci-dessus)

Matthieu Sinner, Notaire au sein de l'étude de Preux, Besso, de Selliers & Sinner, Lausanne

Date

10.11.2021 l'après-midi

Prix du séminaire

CHF 410.- non-membre
CHF 360.- collaborateur spécialisé ou expert membre individuel d'EXPERTsuisse

Sont compris

- toute la documentation (numérique)
- TVA 7,7%

Directives concernant la formation continue

La participation à ce séminaire sera comptabilisée à raison de 4 heures par EXPERTsuisse. Le certificat de présence vous sera adressé par EXPERTsuisse SA après le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.- de frais d'annulation. Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

Les manifestations de formation continue en ligne d'EXPERTsuisse auront un suivi professionnel et seront accompagnées de Key-Take-Away Questions.

Programme

	Thèmes	Conférenciers
13.50–14.00	Connexion dans la salle d'attente Zoom	Alexandre Gachet
14.00–15.15	Introduction, puis étude de cas pratiques accompagnée d'éclairages théoriques sur les principales nouveautés pour les PME	Yanick Platel Matthieu Sinner
15.15–15.45	Pause	
15.45–17.15	Suite de nos études de cas	
17.15–17.30	Conclusions	

Dispositions

Font foi les Conditions générales de vente d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch, en particulier:

Inscription et conditions générales

Toute inscription doit être munie d'une signature manuscrite ou électronique et s'effectue via notre plate-forme en ligne. Le prix est intégralement dû conformément à la facture envoyée à la suite du séminaire.

Délai d'inscription et d'annulation

Un mois avant la date de la manifestation

Toute inscription envoyée est engageante, même si, le cas échéant, la personne inscrite n'a reçu aucune confirmation de la part d'EXPERTsuisse SA (EXPERTsuisse SA ne répond pas des manquements de distribution électronique/postale).

Le contenu, le programme, les horaires, la durée, le lieu et les conférenciers de la manifestation sont sous réserve de modification. En cas de nombre insuffisant de participants, EXPERTsuisse SA se réserve le droit d'annuler le séminaire.

Annulation et implication au niveau des frais

Annulation gratuite jusqu'à 48 heures avant la formation continue en ligne, en deçà de 48 heures: CHF 200.- de frais d'annulation.

Non-participation (absence sans justification dans ZOOM) 100% du prix du séminaire.

CGV et Déclaration relative à la protection des données

Font foi les Conditions générales de vente et la Déclaration relative à la protection des données d'EXPERTsuisse SA consultables sur le site www.expertsuisse.ch.